

Culture & Musées

Muséologie et recherches sur la culture

Appels en cours

45 | 2024 – Des espaces intermédiaires aux tiers-lieux culturels : continuités, dépassements ou ruptures ?

Résumé

Au sein d'un paysage marqué par trente années de développement des espaces culturels intermédiaires, une génération nouvelle de lieux, dont les plus répandus d'entre eux se dénomment « tiers-lieux culturels », émergent, prolifèrent et rencontrent un engouement certain, en particulier, du côté des pouvoirs publics qui accompagnent leur création par des discours incantatoires et qui les présentent comme des dispositifs « solutionnistes » à toutes les crises. Ce dossier thématique de *Culture & Musées* entend ouvrir la réflexion sur la diversité des dénominations et formes prises par ces tiers-espaces de l'art et de la culture, en passant par le prisme du mouvement de prolifération des tiers-lieux culturels. L'objectif est le suivant : repérer des lignes de continuité ou de fracture, mais aussi saisir les singularités et les capacités de ces espaces à révéler les changements à l'œuvre au sein des mondes de l'art (Becker, 1992). Rendre compte de la permanence ou de la rupture d'avec certaines questions qui se posaient il y a 20 ans, et dont on en trouve des traces dans un précédent numéro de *Culture et Musées* intitulé « *Friches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l'art ?* », c'est vouloir ouvrir une démarche d'analyse diachronique, et par là même critique, vis-à-vis des discours contemporains utopiques circulant sur ces tiers-espaces de l'art et de la culture.

Notes de la rédaction

Sous la direction d'Émilie Pamart, Maud Pélissier-Thieriot et Franck Renucci

Appel à proposition d'articles pour le numéro thématique

Depuis le milieu des années 80 en France¹, dans un contexte de foisonnement d'initiatives, de projets ou de dispositifs culturels, ont émergé dans les territoires urbains, des espaces culturels expérimentaux dits « intermédiaires », friches culturelles, squats, « nouveaux territoires de l'art » (Lextrait, 2001) incarnés par des collectifs inscrivant leur action dans une volonté de contester et de transformer le régime culturel institué et simultanément d'initier une réflexion critique sur la place de l'art dans la



société (Maunaye, 2004) et sur les nouvelles formes d'expression artistique (Henry, 2011). Dans la poursuite de cette dynamique, nous assistons, aujourd'hui, à l'émergence d'une génération nouvelle de lieux culturels, recouvrant des réalités plurielles et se désignant par des appellations diverses. Les plus répandus d'entre eux se dénomment « tiers-lieux culturels », manifestant ainsi une filiation directe avec les espaces hybrides que sont les « tiers-lieux » (Lévy-Waitz, 2021), la notion de « tiers-lieu », à l'origine développée par le sociologue Ray Oldenburg² et importée en France dans les années 2000 dans un contexte de développement du télétravail et de l'entrepreneuriat numérique, connaît aujourd'hui un vrai succès en particulier auprès des collectivités territoriales et de l'État qui les soutiennent et encouragent leur expansion à travers des appels à projets à manifestation d'intérêt³. L'engouement actuel pour les « tiers-lieux » ne doit pas conduire à passer sous silence la « surabondance d'interprétations où le concept de tiers-lieu accueille tous les fantasmes, les désirs et les besoins collectifs d'une génération d'individus/travailleurs en recherche de référentiel » (Burret, 2015 : 72) ; de même qu'il ne doit pas faire perdre de vue les enjeux à la fois politique, social et économique au centre desquels ils se situent, ainsi que les attentes, tensions et conflits qu'ils cristallisent sur les manières de fabriquer la ville et de gérer ses mutations. En dépit du fait que le « tiers-lieu » a émergé dans un contexte d'urbanisation des villes dès les années 80, aujourd'hui, il est aussi considéré par les acteurs publics et privés comme un outil de revitalisation des territoires ruraux⁴ en réponse aux problématiques d'isolement, de recul des services publics, de fracture numérique ou encore de désert culturel. En investissant d'anciens bâtiments industriels, agricoles ou anciennes bâtisses, ces tiers-lieux jouent un rôle en matière de reconversion, revalorisation et patrimonialisation de lieux délaissés ou voués à être détruits. Parmi ces tiers-lieux, certains ont vocation à développer des projets en lien avec l'art et la culture. Selon le rapport « Nos territoires en action » de France Tiers-lieux (2021), 27% des tiers-lieux se définissent comme des laboratoires de fabrication culturelle ou friches culturelles et 15% des tiers-lieux disent se sentir appartenir au mouvement des lieux intermédiaires et indépendants. Ces données sont révélatrices, non seulement de l'importance du phénomène « tiers-lieux culturels » (Aroufoune, Magkou, Pamart, 2023) dans le paysage élargi des « tiers-lieux », mais aussi de l'intérêt, pour ce numéro thématique, de réduire la focale en portant l'attention sur ceux, justement, dont l'une des principales caractéristiques est d'accueillir des activités et des pratiques artistiques et culturelles.

À côté de l'expression « tiers-lieu culturel », d'autres terminologies – tout aussi labiles – circulent effectivement et participent de l'émergence et de la diffusion de ce type de lieux se situant « en décalage » (Joanny, 2012 : 21) des institutions culturelles : « éco-lieux artistiques », « fabriques artistiques et culturelles », « espaces-projets », « lieux intermédiaires et indépendants », ou bien encore « lieux pour l'imagination artistique et citoyenne ». Cet inventaire « à la Prévert », qui ne prétend pas établir une liste exhaustive des dénominations existantes, se compose de lieux qui se laissent difficilement appréhender au premier abord, du fait de la plasticité des formes présentes, de la nature composite des projets et des services déployés, de la diversité des acteurs qui les animent et de leur trajectoire, et de leur territoire d'inscription. Ces dénominations plurielles ne décrivent pas les mêmes situations et finalités, elles ne peuvent pas être appréhendées comme interchangeable. Le choix d'une appellation plutôt qu'une autre est loin d'être une opération anodine ; elle est caractéristique d'un positionnement stratégique et identitaire de la part des acteurs, porteurs de projets répondant à des enjeux de visibilité et de légitimité (Idelon, 2018) : « les mots qualifient les lieux » et les « situent aussi dans un environnement et un projet » (Gellereau, La Broise, 2004). Ce dossier thématique entend justement ouvrir la réflexion sur cette diversité de dénominations, sur ce qui les relie ou les sépare, les ruptures, les continuités ou les dépassements dont elles peuvent être la trace.

Malgré le caractère protéiforme de ces « tiers-lieux culturels », nous avançons l'hypothèse qu'ils reprennent, prolongent, arrangent, reformulent, déconstruisent parfois même, dans un contexte renouvelé, une partie des questions qui se posaient à l'endroit des « nouveaux territoires de l'art » comme en témoigne le numéro 4 de

Culture & Musées sur les « Friches, squats et autres lieux », publiés en 2004 sous la direction d'Emmanuelle Maunaye. C'est pourquoi, dix-neuf ans après ce numéro, nous proposons de requestionner ces espaces que sont les friches culturelles, les squats artistiques, les lieux émergents ou alternatifs, les lieux intermédiaires (Maunaye, 2004) à l'aune de ce mouvement de prolifération des tiers-lieux culturels, d'en repérer des lignes de continuité et de fracture pour mieux saisir la singularité de ces formes de « lieux-projets » (Henry, 2022) et leur capacité à exprimer des changements à l'œuvre qui traversent les mondes de l'art (Becker, 1992). Rendre compte de la permanence ou de la rupture d'avec certaines questions qui se posaient il y a 20 ans, c'est également vouloir ouvrir une démarche d'analyse diachronique, et par là même critique, vis-à-vis de certains discours contemporains utopiques présentant la catégorie « tiers-lieux culturels » comme un dispositif « solutionniste » à toutes les crises – écologiques, environnementales, démocratiques, économiques. À travers des approches par cas ou des approches comparatives et/ou longitudinales, à l'échelle nationale, européenne ou internationale, les auteurs sont invités à interroger ces lieux culturels intermédiaires, leur projet, les manières de les qualifier, de les mettre en discours et de les faire vivre.

Ce numéro aura pour objectif de recueillir des propositions qui se structureront autour des trois axes suivants :

Axe 1 : Création artistique et expérimentations.

Pour ce premier axe, c'est la question des processus de création artistique qui est proposée et, de façon générale, ce qui est nouveau, imprévisible. Ces lieux de vie des arts et de la culture offrent des cadres d'où émergent des créations artistiques, des recherches, des recherches-crétions, des expérimentations, des projets pour le territoire. Que reflètent ces tiers espaces de la société ? Que révèlent-ils ? De quoi en sont-ils symptômes, en quoi offrent-ils des réponses ? En seraient-ils « les nouvelles friches de la démocratie » où l'échange de paroles, l'invention, la création en seraient les ferments ? Alors que l'activité se déplace de plus en plus vers des plates-formes numériques virtuelles où les corps de chair (Martin-Juchat, 2020) disparaissent, ces espaces ne seraient-ils pas des lieux de vie où le vivant continue de faire son travail d'individuation par des rencontres (Renucci, 2017) ? Alors que Sherry Turkle écrit *Seuls ensemble* (2015), ces espaces n'offrent-ils pas des remparts aux « solitudes interactives » (Wolton, 2012) ? Alors que les singularités tendent parfois à s'effacer afin d'étiqueter chaque individu, ces lieux de vie ne permettraient-ils pas à travers des processus de création et de partage que ces singularités puissent s'affirmer à nouveau ? Des travaux collectifs et des mises en commun permettraient-ils alors que chacun puisse s'inventer ?

Alors que l'inattendu, l'improvisation sont les ennemis des protocoles et procédures, ne trouve-t-on pas, d'interactions en interactions, les merveilleuses sources de la sérendipité et de « parvenir à se laisser surprendre » (Catellin, Loty, 2013) ? Alors que l'on privilégie de plus en plus les formes de continuité et que l'on cherche le mode d'emploi de la créativité, ce qui surgit, qui offre de la discontinuité, du nouveau ne serait-il pas une forme de résistance aux logiques de la prédictibilité ? À l'ère du binaire, que nous dit encore le tiers ? Un lieu commun ou permettrait-il de prendre le temps, de redécouvrir que tout phénomène prend du temps ? Ce qui valorise le tiers serait-il du temps perdu ou un point de butée aux algorithmes de l'immédiateté qui régissent les pratiques de consommations culturelles ? Ces processus de création, artistiques ou autres ne seraient-ils pas une résistance à la logique du tiers-exclu qui n'admet que l'opposition de deux valeurs, le tiers créant l'intervalle, le passage, l'interstice, la liberté ?

Axe 2 : Publics, médiations et participation

Dès l'émergence des premières formes de tiers-espaces, la volonté de renouveler les formes de relations aux publics s'est inscrite au cœur des préoccupations des acteurs culturels porteurs de ces lieux-projets avec un enjeu social et politique fort : construire un rapport aux « publics », « usagers », « populations », « citoyens » plus interactif, participatif et symétrique (Pamart, Quidu, Vilatte, Schall, 2022). Pour ce second axe , c'est bien la question des publics qui sera posée dans un contexte marqué par une évolution majeure du référentiel des politiques publiques avec la mise en œuvre des lois NOTRe en 2015 et LCAP (Liberté, création, architecture et patrimoine) en 2016, renforçant la dimension sociétale ou territoriale des projets culturels et intégrant les publics comme acteurs à part entière du processus artistique ou culturel (Saez, 2017). Cette conception portée par la notion de « droits culturels », qui n'est d'ailleurs pas une idée neuve, ambitionne de « transformer » la relation entre un lieu et les publics qui en font l'expérience, par rapport à un idéal de la démocratisation culturelle affaibli (Bordeaux, Liot, 2012), fondé sur une conception élitiste et diffusionniste de la culture. Autrement dit, il s'agit pour ces lieux d'accompagner la transformation des hiérarchies culturelles établies, incarnées par les institutions culturelles « qui demeurent largement, en France, l'alpha et l'oméga des politiques publiques » (Gonon, 2017). Ces transformations s'imposent, par là même occasion, aux professionnels des institutions culturelles qui manifestent un certain désarroi sur la manière de s'adresser et d'engager les publics, à un moment où les comportements culturels observés sont désormais redistribués sous l'effet, non seulement de la diffusion numérique, de l'internet et des industries culturelles, mais aussi, d'une remise en question du rôle prescripteur des institutions culturelles en matière de valeurs et de choix esthétiques et artistiques (Donnat, 2016-2017).

Ce projet de renouvellement du référentiel traditionnel des politiques culturelles s'opère par le rôle qui est octroyé aux publics, dans le sens où ce n'est pas tant l'artiste ou l'œuvre qui occupera une place cardinale dans le projet, mais bien la situation d'interaction entre une œuvre, un artiste et des publics (Henry, 2022), mais aussi un territoire, une population, un espace et une diversité d'acteurs (c'est-à-dire son environnement). Autrement dit, il s'agit de faire vivre autrement le temps et les espaces de l'art et de la culture, en situant la recherche d'une expérience (Dewey, 2010) - caractérisée par la qualité relationnelle engagée et solidaire (Magkou, Lambert, 2021) - au cœur des pratiques des acteurs et des publics.

Autour de la thématique des publics, une série de questions émergent : comment est formulée la question des publics dans ces lieux ? Quelles sont les catégories mobilisées pour les qualifier ? Qui sont les publics de ces lieux ? Comment peut-on observer et mesurer les pratiques en actes dans ces lieux ? Quelle est la relation qu'ils entretiennent avec ces espaces et les personnes qui les animent ? Comment les acteurs se saisissent de la notion de droits culturels ? Comment la traduisent-ils en actes ? Quelles sont les différentes formes d'engagement, de participation et de médiation qui y sont mises en œuvre ? Comment ces expériences se situent-elles par rapport aux logiques inhérentes aux processus et dispositifs de médiation culturelle ?

Axe 3 : Tiers lieux culturels et transitions

Dans le numéro de 2004, les « nouveaux territoires de l'art » incarnaient une forte critique de la société de consommation. En occupant souvent illégalement des anciennes friches industrielles, ils manifestaient leur opposition aux conséquences urbaines d'une dynamique de marchandisation croissante des villes (L'extrait, 2004)

incarnée en Europe par des politiques culturelles érigeant l'art et la culture comme les leviers d'une nouvelle économie créative (Liefvooghe, 2010) dans une perspective de marketing territorial. Aujourd'hui, l'essor des tiers-lieux s'inscrit dans un contexte différent, marqué par un monde en transition, face aux trois grandes crises, environnementale, démocratique et socioéconomique qui traversent nos sociétés. C'est en leur sein que se développent des expérimentations inédites et pionnières pour répondre aux enjeux d'une transition environnementale et sociale. À l'échelle de leur territoire, les tiers-lieux expérimentent ainsi de nouvelles façons d'habiter le quartier, de repenser les mobilités, les modes de consommation. Ils sont ainsi vantés comme des outils d'attractivité des territoires, créant de la richesse orientée vers une économie plus durable, empreinte de plus de justice sociale, pour inventer le monde de demain face aux défis climatiques (Martin, Pélissier, 2023). Il n'est donc pas surprenant qu'ils incarnent, pour les pouvoirs publics, une promesse de renouvellement (Pignot, Saez, 2018), érigés comme un « modèle de sortie de crise » capable d'accompagner ces transitions à l'échelle des territoires (Idelon, 2022). Cependant, la réalité des tiers lieux culturels est complexe et multiple. Par conséquent, Les réponses qu'ils apportent aux défis posés par ces transitions ne suivent pas nécessairement un chemin uniforme. On peut remarquer toutefois un certain engouement au sein du mouvement des tiers lieux culturels pour la pensée des communs comme modèle heuristique pour penser et agir dans un monde en transition (Pélissier, Magkou, 2023). C'est particulièrement le chemin emprunté par les lieux intermédiaires et indépendants, qui se définissent comme des modes d'organisation communautaire garantissant à tous non seulement un droit d'accès à une ressource partagée mais aussi l'exercice d'un droit de gestion en commun de celle-ci selon un principe d'auto-organisation (Desgouttes, 2019). Mais ce n'est pas la voie empruntée par tous.

Dans cette perspective, plusieurs questions se posent : selon quels fondements et selon quelles modalités l'acteur public accompagne les tiers lieux culturels sur le chemin des transitions ? De la part des tiers lieux culturels, comment s'incarne concrètement cette volonté de prendre part activement aux défis posés par ces transitions ? Quelles sont les innovations sociales qui en résultent ? En quoi la pensée des communs permet-elle d'apporter des réponses concrètes pour les tiers lieux culturels face aux défis des transitions ? Est-ce que l'on fait face à l'émergence d'une nouvelle économie politique culturelle comme réponse à ces défis transitionnels ?

Références bibliographiques

Aroufoune, B., Magkou, M., Pamart, E. (sous la dir.) *Tiers lieux culturels. Penser, expérimenter, travailler autrement ?* Tome 2, L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, (à paraître fin 2023)

Auboin, N. (2018). « Dynamiques organisationnelles, modes de gestion et institutionnalisation de différents tiers-lieux culturels ». Dans : Pignot, L. & Saez, J.-P. (dir.). *Tiers-Lieux un modèle à suivre*. L'observatoire, la revue des politiques culturelles, 52 (2), p. 39-42.

Aufrère, L. & Coler, P. (2022). « Les lieux intermédiaires et indépendants au cœur de la mise en œuvre des droits culturels ». Dans : (collectif). *Droits culturels : Les comprendre, les mettre en œuvre*. Éditions de l'Attribut, coll. Culture & société, p. 164-171.

Bazin, H. (2013). « Les figures du tiers espace : contre-espace, tiers paysage, tiers-lieu ». Dans : Caullier, J. & Bruce, M. (dir.). *Edifier le commun, I. Filigrane*, 19. URL : <https://revues.mshparisnord.fr/filigrane/index.php?id=717>

Becker, H. (1992). *Les Mondes de l'art*, Flammarion, Coll. Champs arts.

Burret, A. (2015). *Tiers lieux et plus si affinités*, Editions FYP.

Catellin, S. & Loty, L. (2013). « Sérendipité et indiscipline ». Dans : Besnier, J.-M & Perriault, J. (dir.). *Interdisciplinarité entre disciplines et indisciplines. Hermès, La Revue*, 67, p. 32-40.

Desgoutte, J. (2019). « Les communs en friche ». *Métropolitiques*, 13 juin 2019. URL : <https://metropolitiques.eu/Les-communs-en-friches.html>

Dewey, J. (2010). *L'art comme expérience*, Gallimard, Coll. Folio Essais.

Donnat, O. (2016-2017). « La question des publics, d'un siècle à l'autre ». Dans : Donnat O. (dir.). *Les publics in situ et en ligne. Culture et recherche*, 134. URL : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Enseignement-superieur-et-Recherche/La-revue-Culture-et-Recherche/Les-publics-in-situ-et-en-ligne>

Galli, D., Galiano, C., Lambert, V. (sous la dir.) *Tiers lieux culturels. Comment se le dire ?* Tome 1, L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, (à paraître fin 2023)

Gellereau, M. & La Broise P. de. (2004). « De l'atelier à l'atelier : la friche industrielle comme lieu de médiation artistique ». Dans : Maunaye, E. (dir.). *Friches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l'art ?*. *Culture & Musées*, 4, p. 19-35.

Gonon, A. (2017). « Les « nouveaux territoires de l'art » ont-ils muté ? ». Entretien avec Catherine Trautmann. *Nectart*, n° 4 (1), p. 107-119.

Henry, P. (2022). « Les lieux culturels intermédiaires : une identité collective spécifique ? ». Rapport de recherche, auto-édition en accès libre. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03685452>

Henry, P. (202). *Les groupements culturels coopératifs*. Presses universitaires de Grenoble.

Idelon, A. (2018). « Tiers-lieu culturel, refonte d'un modèle ou stratégie d'étiquette. Observatoire des politiques culturelles ». Dans : Pignot, L. & Saez, J.-P. (dir.). *Tiers-Lieux un modèle à suivre. L'observatoire, la revue des politiques culturelles*, 52 (2), p. 27-30.

Jeanneret, Y. (2014). *Critique de la trivialité: les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Éd. Non Standard.

Joannyn J. (2012). *Entre inscription et subversion, les lieux culturels intermédiaires. Des expériences au creux des villes*. Sociologie. Université de Grenoble, 2012. Français. NNT : . tel-01295413

Levy-Waitz, P. (2021) (Introduction). « Rapport Tiers-lieux. Nos territoires en action. Dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir ». *France Tiers Lieux*. URL : <https://francetierslieux.fr/rapport-tiers-lieux-2021/>

Lextraït, F. (2001). *Friches, laboratoires, fabriques, squats... et autres projets pluridisciplinaires. Une nouvelle époque de l'action culturelle*. La Documentation française.

Lextraït, F. (2004). « Les nouveaux territoires de l'art ». Dans : Maunaye, E. (dir.). *Friches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l'art ?*. *Culture & Musées*, 4, p. 95-102;

Lextraït, F. (2021). « Les tiers-lieux culturels, métaphores du commun. *Rapport France Tiers-lieux*. p.116-119.

Liefooghe, C. (2010). « Économie créative et développement des territoires : enjeux et perspectives de recherche », dans *Innovations*, Vol1, n°31, pp. 181-197

Magkou, M. & Lambert, V. (2021). « Communication et tiers lieux culturels pendant et après le COVID-19. Vers une communication solidaire ». *ESSACHESS*. URL : <https://www.essachess.com/index.php/jcs/article/view/531>

Martin-Juchat, F. (2020). *L'aventure du corps. La communication corporelle, une voie vers l'émancipation*. PUG.

Martin, C. Péliissier, M. (2023). (coord.) « Les tiers-lieux, espaces d'expérimentation des transitions ? », colloque RIODD, octobre 2023, Lille.

Maunaye, E. (2004). « Friches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l'art ? ». Introduction. Dans : Maunaye, E. (dir.). *Friches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l'art ?*. *Culture & Musées*, 4, p. 13-17.

Oldenburg, Ray (1989). *The Great Good Place : Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*. Marlowe & Coe.

Pamart, E., Quidu, P., Vilatte J.-C. & Schall C. (2022). « Tiers-lieux culturels et participation : étude de cas de trois tiers-lieux culturels luxembourgeois ». Colloque

Tiers-Lieux Culturels, Regards croisés entre chercheurs, professionnels et artistes. Colloque pluridisciplinaire, labellisé SFSIC, Toulon.

Pélissier, M., Dechamp G. & Magkou M. (2023). « Les Tiers-lieux culturels comme des communs. Réflexions ouvertes autour des fondements conceptuels », *Revue de l'organisation responsable*, en cours de publication.

Pélissier, M., Magkou M. (2023). « Les tiers-lieux culturels comme laboratoires d'expérimentation des communs en faveur des transitions ? », colloque SFSIC, juin 2023, Bordeaux. Disponible en ligne : <https://www.sfsic.org/wp-inside/uploads/2023/05/programme-congres-sfsic-bordeaux-2023-15052023v2.pdf>

Pignot, L. & Saez, G. (2018). « Présentation ». Dans : Pignot, L. & Saez, G. *Tiers-Lieux un modèle à suivre. L'observatoire, la revue des politiques culturelles*, 52 (2), p. 7-8.

Raffin, F. (2004). « L'initiative culturelle participative au cœur de la cité : les arts de la critique sociale et politique ». Dans : Maunaye, E. (dir.). *Friches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l'art ?*. *Culture & Musées*, 4, p. 57-74.

Raffin, F. (2007). *Friches industrielles. Un monde culturel européen en mutation*. L'Harmattan.

Rasse, P. (2017). *Le musée réinventé. Culture, patrimoine, médiation*. Cnrs Éditions.

Renucci, F. (2017). « La recherche entre écoles d'art et universités : des rencontres qui cessent de ne pas s'écrire ». Dans : Pélissier M. & Pelissier N. (dir.). *Métamorphoses numériques. Art, culture et communication*. L'Harmattan, coll. Communication et civilisation, p. 213-230.

Saez, J-P. (2017). « Les dessous des droits culturels ». Dans : Saez, J-P. (dir.) *Droits culturels et horizons d'action, L'observatoire, la revue des politiques culturelles*, 49 (1), p. 4-8.

Turkle, S. (2015). *Seuls ensemble: De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines*. Éditions L'échappée.

Wolton, D. (2012). *Indiscipliné, 35 ans de recherche*. Odile Jacob.

Les rédacteurs invités de ce numéro

Émilie Pamart (MCF, CNE, UMR 8562, Avignon Université)

Maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication à Avignon Université. Chercheuse au Centre Norbert Elias (UMR 8562), elle est co-responsable de la thématique Cultures. Ses recherches portent sur les mutations de la culture et le processus d'institutionnalisation des formes culturelles, avec un intérêt particulier porté sur les lieux culturels hybrides, les politiques culturelles ainsi que sur les publics et l'inscription territoriale de leurs pratiques (participation culturelle, évaluation de l'action culturelle, etc.).

Maud Pélissier-Thieriot (MCF HDR, IMSIC, EA 4262, Université de Toulon)

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Toulon au sein du laboratoire IMSIC (Institut Méditerranéen des sciences de l'information et de la communication). Ses recherches portent sur la socioéconomie de la culture et des industries culturelles. Ses travaux récents portent sur l'économie politique des communs culturels dans l'environnement numérique et à l'échelle territoriale.

Franck Renucci (PR, IMSIC, EA 4262, Université de Toulon)

Franck Renucci est Professeur des universités des sciences de l'information et de la communication de l'Université de Toulon. Au moment où les frontières de l'humain s'estompent avec la technique, ses recherches interrogent la communication humaine et les figures de continuité et de discontinuité créatives. Les organisations culturelles dans leurs diversités, cadres propices à la création, sont pour lui des lieux d'études et de rencontres fécondes pour des individus et des territoires transformés par le numérique.

Envoi des propositions d'articles

Merci d'adresser vos propositions d'articles (5000 à 7000 signes) par courriel **avant le 15 janvier 2024** à :

Émilie Pamart : emilie.pamart@univ-avignon.fr

Maud Pélissier-Thieriot : maud.pelissier@univ-tln.fr

Franck Renucci : franck.renucci@univ-tln.fr

avec copie à : eric.triquet@univ-avignon.fr et pauline.grison@univ-avignon.fr

Mise en forme des propositions d'articles

- 5000 à 7000 signes espaces comprises
- Le document au **format .docx** sera précisément nommé comme suit : **CM-N°45-PC-Nom de l'auteur** (ou auteur principal si plusieurs auteurs).
- Le document est écrit avec la police Times new Roman, corps 12, texte justifié à droite et à gauche.
Il comporte, par ordre de présentation :
 - NOM et prénom de l'auteur 1
 - Courriel
 - Statut : qualité et rattachement institutionnel (université, unité de recherche)
 - Fonction
 - Biographie (600 caractères maximum)
Idem pour l'auteur 2, 3 etc., si plusieurs auteurs.
 - Titre de la proposition d'article
 - Le texte de la proposition d'article détaillera l'ancrage disciplinaire ou interdisciplinaire de la recherche, la problématique, le terrain ou le corpus, la méthodologie employée et une première projection sur les résultats.
 - 5 mots-clés
 - 5 références bibliographiques mobilisées dans le projet d'article

Calendrier

15 janvier 2024 : Réception des propositions d'articles.

30 janvier 2024 : Retour aux auteurs (acceptation ou refus de la proposition).

29 avril 2024 : Réception des articles complets.

Mai-juin 2024 : Expertise des articles en double aveugle.

30 juin 2024 : Retour aux auteurs (acceptation ou refus de publication suite aux expertises).

30 septembre 2024 : Réception des V2 des articles

30 novembre 2024 : Réception des versions finales des articles avec les métadonnées.

Juin 2025 : Publication du numéro.

La revue Culture & Musées

Culture & Musées est une revue scientifique semestrielle de recherche à comité de lecture qui pratique l'évaluation en double aveugle. Elle publie des travaux de recherche inédits portant sur les publics, les institutions et les médiations de la culture. Elle s'adresse aux chercheurs et étudiants de ces domaines ainsi qu'aux professionnels œuvrant dans le champ des musées et des patrimoines. *Culture & Musées* est une revue

reconnue du domaine des Sciences de l'information et de la communication (71ème section CNU).

La revue est co-portée par Avignon Université et UGA Éditions. Elle est publiée avec les soutiens du Ministère de la Culture, de la Région Sud, de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS et du Centre Norbert Elias (CNE).

La revue est indexée à l'INIST et sur les bases Arts and Humanities Citation Index et Current Contents/Arts and Humanities (Thomson Reuters), Mir@bel - Isidore.science - Web of science – Scimago - Scopus.

Culture & Musées est diffusée en libre accès sur le portail OpenEdition : <https://journals.openedition.org/culturemusees/>

Direction

Direction de publication : Isabelle Brianso & Éric Triquet (Avignon Université)

Direction de rédaction : Dominique Poulot (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) & Éric Triquet (Avignon Université)

Direction adjointe de rédaction : Gaëlle Crenn (Université de Lorraine)

Coordination de la publication et de la rédaction : Pauline Grison (Avignon Université)

Comité de rédaction

Pascale Ancel, *Université Grenoble Alpes*

Florence Andreacola, *Université Grenoble Alpes*

Arnaud Bertinet, *Université Paris 1*

Isabelle Brianso, *Avignon Université*

Marie-Charlotte Calafat, *Mucem*

Marie Cambone, *Université Grenoble Alpes*

Sandra Costa, *Université de Bologne*

Saskia Cousin, *Université Paris Nanterre*

Gaëlle Crenn, *Université de Lorraine*

Catherine Cuenca, *AGCCPF, Université de Nantes*

Manuelina Maria Duarte Cândido, *Université de Liège*

Jacqueline Eidelman, *École du Louvre*

Daniel Jacobi, *Avignon Université*

Emmanuelle Lallement, *Université Paris 8*

Joëlle Le Marec, *Sorbonne Université*

Jean-Marc Leveratto, *Université de Lorraine*

François Mairesse, *Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3*

Anik Meunier, *Université du Québec à Montréal*

Nicolas Navarro, *Université de Liège*

Dominique Poulot, *Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

Vincent Poussou, *Direction des publics et du numérique de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais*

Lise Renaud, *Avignon Université*

Olivier Thévenin, *Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3*

Eric Triquet, *Avignon Université*

Fabien Van Geert, *Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3*

Mathieu Viau-Courville, *OCIM*

Jean-Christophe Vilatte, *Université de Lorraine*

1 Le Nord de l'Europe a vu apparaître le phénomène des friches culturelles dès les années 70 (Henry, 2011).

2 Ray Oldenburg a proposé la notion de « third place » dans le cadre de son travail d'observation des conséquences des politiques d'urbanisation aux Etats-Unis dans les années 80. Elle a été traduite par la locution « troisième lieu », puis a été remplacée aujourd'hui par « tiers-lieu ».

3 Nous pouvons citer parmi les plus récents exemples d'AAP : France 2030, appel à projets "Tiers lieux d'expérimentation" piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre, Appel à initiatives 2023 – « Tiers-lieux en Provence Alpes Côte d'Azur » porté par la DRAC PACA, appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de Territoires » de l'ANCT, etc. Selon le panorama des tiers-lieux 2023 de France Tiers-Lieux, 34% des tiers-lieux interrogés sont implantés en zone rurale.

4 Selon le panorama des tiers-lieux 2023 de *France Tiers-Lieux*, 34% des tiers-lieux interrogés sont implantés en zone rurale.